

## Énergie renouvelable

Le premier réseau de chaleur de la CARENE arrive à Donges

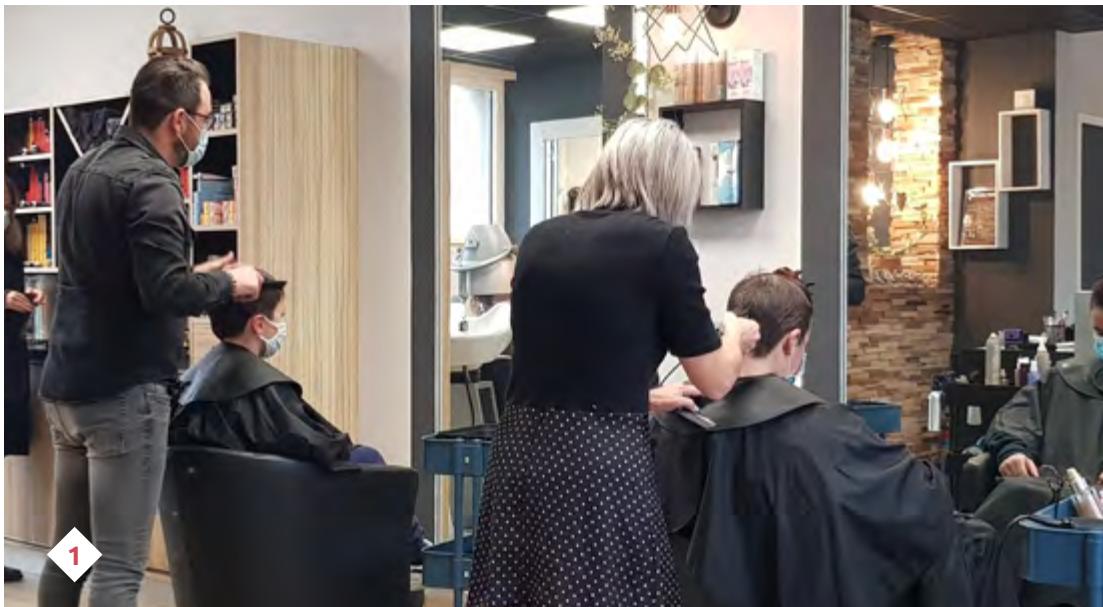


#02

ACTU' DONGES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - HIVER 2020





- 1 **[COVID19]** RÉOUVERTURE FIN NOVEMBRE DES COMMERCES DIT « NON-ESSENTIELS » APRÈS UN MOIS DE FERMETURE
- 2 **[COVID19]** LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LE RPE ONT PU SE POURSUIVRE AUTOUR NOTAMMENT DE DÉCOUVERTES SENSORIELLES
- 3 **[OPÉRATION « 1 ARBRE, 1 VIE »]** MALGRÉ LES CONTRAINTES SANITAIRES, UNE DISTRIBUTION A ÉTÉ MAINTENUE AUX SERVICES VOIRIE/ ESPACES VERTS DE LA COMMUNE
- 4 **[SEMAINE BLEUE]** SPECT'APÉRO « LES CHANSONNIERS » PAR LUC AVRILLEAU
- 5 **[COLIS DES AÎNÉS]** LE CCAS A DISTRIBUÉ 811 COLIS DE NOËL AUX DONGEOIS DE 70 ANS ET PLUS
- 6 **[ATELIERS PARENTS ENFANTS]** SÉANCES D'ÉVEIL SONORE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS AVEC GLADYS GBEGNON, INTERVENANTE SPÉCIALISÉE





Madame, Monsieur,

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires comme une année d'épreuves. Depuis le 15 mars, la pandémie de Covid-19 a bouleversé notre quotidien, et multiplié nos sujets d'inquiétudes. Le premier confinement du printemps a entraîné la fermeture temporaire de nombreux commerces et de nombreux services publics, et interrompu brutalement l'année scolaire. Les contraintes sanitaires, allégées à partir de l'été, ont été de nouveau renforcées à la fin du mois d'octobre. Toutes ces mesures ont déjà pesé lourdement, sur l'économie et le commerce local bien sûr, mais aussi sur notre vie sociale, et sur l'animation de notre Commune. La liste est longue des activités et des événements qui ont dû être annulés par les écoles, les clubs sportifs et les autres associations, les entreprises et les commerces. La Commune elle-même a dû renoncer à l'essentiel de sa saison culturelle, ainsi qu'aux traditionnelles animations de fin d'année.

Ces difficultés nous ont cependant permis de mesurer l'importance et la richesse de notre lien social. Beaucoup de professionnels de DONGES se sont engagés fortement depuis le début de la crise sanitaire : les personnels de l'EHPAD « Le Clos Fleuri » (où aucun cas de Covid n'a été détecté depuis le début de la pandémie), tous les professionnels de santé de la Commune, les salariés et gérants des commerces alimentaires, les commerçants du marché, les agents des services publics, etc...

Aux côtés d'élus et de représentants de l'OSCD, des bénévoles se sont également mobilisés pour venir en aide aux plus fragiles.

La crise a ainsi révélé la nécessité de rapprocher les centres de décision des réalités du terrain, alors que certaines décisions prises au niveau national ont eu de la peine à convaincre.

C'est dans ce contexte que la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail depuis son installation début juillet 2020. En Mairie comme à la CARENE, notre priorité est plus que jamais de « Servir les Dongeois », et de défendre nos intérêts collectifs.

En confirmant à la Région, au Département et à la CARENE les investissements annoncés pour moderniser la raffinerie, et en annonçant le redémarrage de la production dès que les marges le permettront, le PDG de TOTAL a adressé fin décembre un premier signal positif pour l'économie locale. Nous comptons bien qu'il y en aura d'autres durant cette nouvelle année.

Avec toute l'équipe municipale, je vous adresse nos vœux les plus sincères pour 2021, et je vous assure de notre mobilisation et de notre disponibilité.

**François CHÉNEAU**  
Maire de Donges,  
Vice-Président de la CARENE



Dans le contexte sanitaire actuel, la traditionnelle cérémonie des vœux à destination des citoyens n'a pas pu avoir lieu cette année.

Retrouvez sur le site de la Ville le message vidéo que Monsieur Chéneau a souhaité vous adresser.



## SÉCURITÉ



### MISE EN PLACE DU PV ELECTRONIQUE



Le service de la Police Municipale de Donges est désormais équipé d'un outil de verbalisation électronique (PVE) afin de relever les infractions liées à la circulation routière (stationnement gênant, abusif, dangereux ; équipements obligatoires des véhicules...) et celles liées aux autres infractions telles que la pollution et le bruit. Les messages d'infraction enregistrés par ces équipements sont transmis directement au Centre National de Traitement (CNT) de Rennes, lequel adresse un avis de contravention à la personne concernée. Le PVE garantit un traitement équitable pour tous et la mise à disposition de moyens de paiement modernes aux administrés, par internet notamment.

4



PETITE ENFANCE



## Observation de la Faune locale

### Création d'un jardin pédagogique à l'école A. Césaire

**D**epuis de nombreuses années, la commune participe au **Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) des enfants scolarisés à Donges, de la maternelle au CM2. Ce sont environ 25 400 euros versés annuellement pour l'ensemble des 4 écoles.**

→ Cette année, grâce à ce financement, les élèves de CE1 de l'école Aimé Césaire suivent un projet avec l'Association Dongoise « Acrola » sur l'observation et l'étude des oiseaux du territoire. Plusieurs séquences sont prévues en classe et en milieu naturel autour de deux actions principales : une première action ciblée sur la vie des cigognes de Loire-Atlantique, et une seconde sur l'ensemble des oiseaux de Donges. Mobilisant plusieurs enseignements (artistique, musical, moral et civique, Français, questionner le monde), ces actions de qualité sont l'occasion pour les enfants de développer leur observation et leur connaissance du monde, d'expérimenter, d'écouter, de s'exprimer, d'analyser et mettre en œuvre un projet avec les autres.



Devant l'évolution du masque obligatoire à partir de 6 ans, la Ville de Donges, en lien avec la CARENE, s'est dotée de masques supplémentaires, adaptés aux enfants : mi-décembre, 2 masques ont été distribués à chaque enfant via les écoles, pour tous les élèves du CP au CM2.

## AMÉNAGEMENT



## Embellissement, fleurissements et plantations

### Le rond-point des Six-Croix fait peau neuve !

**R**éalisé il y a plusieurs années, le moment était venu de relooker ce rond-point très emprunté.

→ Pour tous les usagers qui passent régulièrement au rond-point des Six-Croix, une seule question se posait : « qu'ont-ils l'intention de faire ? » en voyant les travaux qui y étaient exécutés courant octobre/novembre 2020.

Il est vrai que la présence de camions et d'une pelleteuse pouvait poser question. En réalité, ce rond-point, indispensable à un bon flux de circulation, a été sérieusement modernisé par l'équipe des agents du service Voirie et Espaces Verts de la commune avec la création d'un enrochement de pierres extraites de la carrière Charier située juste à côté des Six-Croix et mise en valeur avec une palette de plantes vivaces de différentes formes, périodes et couleurs de floraison, pour égayer cet axe principal de Donges.

Désormais, le giratoire arbore l'emblématique Canon qui avait été stocké aux ateliers suite aux travaux de contournement ferroviaire et à la destruction du rond-point du Canon. Celui-ci a été positionné en direction de la Loire pour faire un lien avec l'histoire de la commune.



Pour des soins  
accessibles à tous !



Un accès pour tous les Dongeois à  
une complémentaire santé

Des prix abordables, pour tous les budgets

Des formules adaptées à vos besoins



Renseignements auprès du  
CCAS de Donges  
02 40 45 79 79

## ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX



L'interdiction depuis 2017 d'utiliser les produits phytosanitaires dans les lieux publics, a fortement modifié les pratiques d'entretien dans l'espace public. Dans un souci de gestion différenciée, notamment sur le traitement des allées et des inter-tombes, l'engazonnement du cimetière se poursuit pour limiter le désherbage et offrir un autre visage moins minéral à cet endroit. Accompagné de grosses jardinières fleuries, toutes les variations sont possibles. La végétalisation du cimetière est tout à fait compatible avec la mise en accessibilité grâce à une méthode terre/pierres. C'est même l'occasion de rendre accessible la plupart de ses espaces. Il s'agit là de la première phase d'enherbement du cimetière.

## Mutuelle communale

SANTÉ

Nouveau partenariat avec une troisième mutuelle complémentaire santé

**Les Dongeois connaissent déjà GROUPAMA et MCRN. À partir du 1er janvier 2021, une troisième mutuelle complémentaire santé, MBA Mutuelle, entre dans le champ du partenariat avec la Commune.**

→ MBA Mutuelle est une Entreprise de l'économie sociale et solidaire implantée localement : un centre relation adhérents basé à Rennes et des antennes situées notamment à St Nazaire et Nantes.

MBA Mutuelle s'adresse à tous les habitants de la commune de Donges sans limite d'âge. Des permanences seront tenues en Mairie pour des conseils et des accompagnements.

L'offre de santé de MBA mutuelle permet aux habitants de choisir la formule la plus adaptée à leurs besoins et à leurs budgets parmi trois niveaux de garantie.

Ce partenariat avec cette troisième mutuelle, garantira un véritable choix pour les Dongeois comme cela avait été souhaité lors du lancement de l'opération en 2018. Il avait été constaté, en effet, que de nombreuses personnes renonçaient à une couverture santé et à des soins pour des raisons financières. Quel que soit son niveau de revenus, tout Dongeois pourra donc solliciter un rendez-vous pour étudier l'opportunité d'une souscription auprès de MBA Mutuelle, MCRN ou GROUPAMA afin de les couvrir en complémentaire santé à un coût abordable.



## Les Clos Mignons

URBANISME

Un écrin boisé au coeur de la ville !

**Initiée dès 2002 par la commune de Donges, l'opération d'aménagement des « Clos Mignons » avait dû être stoppée nette en juillet de la même année par l'instauration par le Préfet de Loire-Atlantique d'un « projet d'intérêt général » lié aux risques industriels. Plusieurs années après l'instauration d'un PPRT et les transferts de compétence en urbanisme, un permis d'aménager a été délivré le 28 août 2017 à la Sonadev, agissant pour le compte de la CARENE.**

→ Cette opération est actuellement en cours de réalisation, et les premiers résidents sont déjà arrivés dans le quartier. Si les 19 lots libres de constructeur trouvent peu à peu preneurs, les 22 logements locatifs sociaux réalisés par SILENE sont quant à eux déjà tous occupés, avec des locataires visiblement ravis de découvrir leur nouveau logement. Une opération qui devrait également connaître une suite, puisqu'il est prévu de la prolonger vers l'Est en direction du quartier de l'Ariais. C'est également la preuve que construire en zone PPRT est tout à fait possible, et à des coûts maîtrisés.

Une inauguration concomitante des logements de SILENE et des espaces communs du lotissement devrait avoir lieu en février prochain.

Tous les lots de cette opération sont vendus. Vous pouvez, si vous souhaitez acquérir un terrain à bâtir, vous tourner vers la tranche III de la ZAC des Ecottais, elle aussi aménagée par la SONADEV.



Renseignements auprès de la SONADEV  
02 40 22 96 92 - contact@sonadev.fr

## 🍴 La restauration collective côté cuisines

Visite des élus référents à l'UPAM de Saint-Nazaire

L'UPAM est l'Unité de Production Alimentaire Mutualisée issue du partenariat entre les communes de Donges, Saint-Nazaire, La Chapelle-des-Marais et Saint-Joachim pour la restauration collective scolaire. Une commission annuelle réunit les élus des 4 communes afin de traiter des questions d'intérêt communs notamment concernant la politique d'achat des denrées et la mise en œuvre des évolutions réglementaires. La dernière commission s'est donc déroulée le 26 novembre dernier, sur le site de Coulvé. Elle a été l'occasion de partager les principaux indicateurs d'activités et de déterminer les perspectives à venir pour le service.

→ L'UPAM travaille avec des producteurs locaux et/ou investis dans des productions raisonnées dès que cela est possible : légumes du lycée agricole de Saint-Herblain, ferme de Mézérac à Saint-Lyphard, fromage bio d'Entrammes, ferme bio de Gineau à Saint-Michel-Chef-Chef, viande de bœuf de Brière.

Dernièrement, les communes ont fait le choix d'intégrer les certifications MSC (pêche durable), ainsi que BBC (bleu blanc cœur) dans leurs achats pour augmenter la part des produits qualifiés. Les approvisionnements bios ainsi que locaux devront continuer d'augmenter progressivement, conformément aux objectifs fixés par la loi Egalim.

Ces évolutions ont un impact sur le coût de revient du repas, aujourd'hui déjà à la hauteur de nos tarifs municipaux, lesquels vont devoir surement évoluer dans les années à venir.



Production : 33 % de repas maternels (% en augmentation) contre 59% de repas élémentaires.

Approvisionnement des repas :

- 70% de produits frais
- 71% de produits locaux (Bretagne - Pays de la Loire)
- 33% de produits conformes à la loi Egalim 2022 (labellisés, certifiés, bio) dont 83% de produits bio



# 5 400

REPAS  
PRODUITS PAR JOUR,  
DONT 850  
LIVRÉS À DONGES.

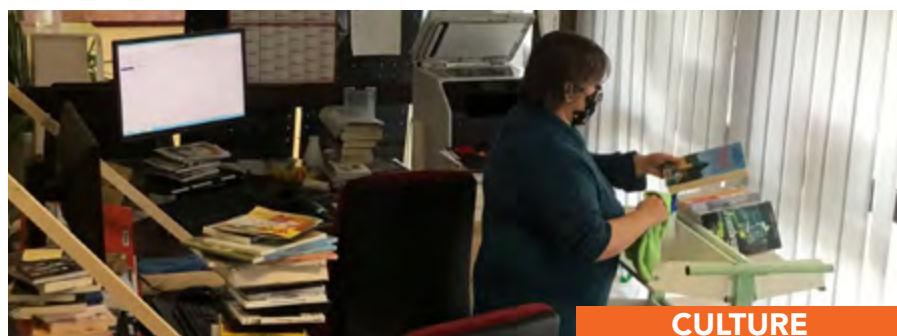
6



### ACQUISITION D'UN DÉSHERBEUR MÉCANIQUE



Après différents tests, le service Voirie/Espaces Verts à dernièrement fait l'acquisition pour 1 900€ TTC d'une brosse de désherbage très maniable avec des petites brosses métalliques interchangeable à l'usage. Celle-ci permet de retirer les adventives (mauvaises herbes) avec un maximum de racines et de matière organique (humus) pour limiter la repousse de la plantule. Cela évite le passage de la débroussailluse qui ne permet que de couper la plante (sans la racine) et limite les projections de graviers sur les véhicules, portails et parebrises... Cette méthode offre la garantie d'un désherbage efficace, respectueux de la nature et d'un résultat visible directement.



CULTURE

## 📖 Médiathèque Jules Verne

Bilan d'une année 2020 bien particulière !

Comme pour beaucoup de services publics, l'année 2020 fut particulière. La crise sanitaire de la COVID-19 a entraîné la fermeture de la médiathèque Jules Verne de mars à mai 2020.

→ Au cours de cette fermeture, un nouveau service de media'retrait a été créé pour permettre aux usagers de venir récupérer des documents préalablement réservés. Ce service a été utilisé plus de 400 fois au cours de la période avant une réouverture « presque » normale en juillet.

En novembre, lors du deuxième confinement, l'équipe de la médiathèque a réalisé une opération d'inventaire sur l'ensemble du fonds documentaire afin de faire du tri et mieux cibler les prochains achats 2021.



**875 abonnés**  
soit 10% de la population  
(520 enfants & 355 adultes)



**17 829 documents disponibles en prêt**  
(livres, CD, DVD, revues)



**41 animations réalisées**  
au lieu des 50 prévues  
(Spect'Apéros, RDV littéraires, animations familles et adultes)

## **ERRATUM ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE DE L'OSCD**



Dans le précédent Actu'Donges de novembre, nous vous précisons que ce service de l'OSCD était destiné aux Seniors. Hors, l'accompagnement solidaire est **un service pour toute personne quelque soit son âge et ses conditions de ressources**, pour effectuer des démarches qu'elles ne peuvent pas réaliser seules (courses, rdv médicaux, ...)



Renseignements et inscription auprès du référent de l'OSCD au 07 81 55 32 91.



## **Réfection des enrobés des trottoirs rue de Trélagot**

Reprise après rabotage sur plus de 300 mètres

→ Avec le temps, l'enrobé existant des trottoirs de cette rue était fortement détérioré et très enherbé, et posait problème pour la circulation des piétons, notamment des Personnes à Mobilité Réduites et des poussettes.

Le choix s'est porté sur cette rue car la voirie carrossable est en bon état ainsi que les bordures de trottoirs. De plus la rue de Trélagot ne va pas subir de travaux dans les années à venir (branchements eau, gaz, réouverture de l'enrobé...). Ainsi avec un budget limité, on pouvait terminer cette voirie dans la globalité et permettre de faciliter les entretiens futurs des équipes du service Voirie/Espaces Verts. C'est un choix durable pour la commune.



## **Contournement ferroviaire**

Aménagements paysagers du contournement ferroviaire des sites industriels de Donges, **VOTRE AVIS COMPTE !**

**D**ans le cadre des travaux du contournement ferroviaire, SNCF Réseau réalise des aménagements paysagers pour améliorer l'intégration visuelle et environnementale de la nouvelle infrastructure. En complément de la création anticipée, par rapport au planning, d'un merlon de terre dans le secteur Pasteur (initialement prévu fin 2021), des réflexions sont en cours concernant les aménagements paysagers à proximité du secteur du Haut-Gas.

→ Dans cette perspective, SNCF Réseau souhaite associer les habitants à la conception de ces aménagements afin de correspondre au mieux aux attentes. Dès le début de l'année 2021, plusieurs propositions paysagères seront donc soumises à l'avis des habitants dans le cadre de réunions de proximité qui seront organisées à l'initiative de l'équipe projet. Les modalités de participation à cette démarche seront précisées par SNCF Réseau dans le cadre d'une « Info Travaux » qui sera distribuée aux riverains concernés. Des réunions de proximité seront également organisées pour échanger avec les riverains des quartiers Pasteur, Rio d'Assac et Mégrétais sur l'avancement du chantier.



## 🔥 Chauffage au fioul domestique

Cuves inutilisées : des risques de pollution pour la nappe phréatique

**L**e non enlèvement ou la non condamnation d'une cuve non utilisée conduit à un risque d'émanation de gaz inflammables, à un risque d'affaissement du sol dans le cas d'une cuve enterrée, à un risque de pollution des sols environnants ou du milieu naturel en cas d'inondation.

→ De plus en plus de cuves à fioul inutilisées ont été « oubliées » par leurs propriétaires avec des déchets ou du vieux fioul dedans, avec un risque de pollution élevé les années passant suite à la corrosion de ces cuves.

Nous rappelons qu'il est obligatoire de dépolluer les vieilles cuves à fioul lors d'un changement de cuve ou de méthode de chauffage. L'entreprise intervenante modifiant l'installation est responsable des travaux inhérents à l'abandon de la cuve à fioul. ATTENTION : LA VIDANGE NE SUFFIT PAS !

L'article 28 de l'arrêté du 1er juillet 2004 fixant les règles techniques et de sécurité applicables au stockage de produits pétroliers chez les particuliers, souligne : « Tout abandon définitif ou provisoire d'un réservoir doit faire l'objet de dispositions conduisant à éviter tout risque de formation de vapeurs : vidange, dégazage et nettoyage ; comblement du réservoir (le produit utilisé pour la neutralisation doit recouvrir toute la surface de la paroi interne du réservoir) ; ou retrait de celui-ci. L'entreprise qui intervient dans ce cadre fournit un certificat à l'utilisateur, garantissant la bonne exécution des opérations d'inertage citées ci-dessus ».

## 📊 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021 : REPORT À 2022



La campagne 2021 de recensement de la population qui devait se tenir à Donges du 21 janvier au 20 février 2021 est **annulée et reportée à 2022**. En effet, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, **l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022**.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

**L'Insee continuera à calculer et publier une actualisation annuelle de la population légale de la commune.**

## SOLIDARITÉ

**VOUS AIMEZ**

- > lire,
- > écouter de la musique,
- > voir un film...

**MAIS VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER...**

**Livrer les livres**

L'Office Socio Culturel de Donges en partenariat avec la médiathèque de Donges vous propose gratuitement ce service à votre domicile.

**RENSEIGNEMENTS**

auprès de l'OSCD 40, rue des écoles à Donges  
Marie-Christine Noury animatrice culturelle  
02 40 91 00 55

ROMANS - JOURNAUX - MAGAZINES - CD MUSICAUX  
LIVRES EN GROS CARACTÈRES - LIVRES CD - DVD - LECTURES À VOIX HAUTE



Renseignements auprès du référent de l'OSCD au 02 40 91 00 55.

## 📖 Portage de la culture à domicile

Un service gratuit pour tous proposé par l'OSCD

**C**ette action s'inscrit dans la volonté d'amélioration de la vie quotidienne des personnes de tous âges et de familles ne pouvant se déplacer sur une période plus ou moins longue.

→ L'animatrice culturelle de l'OSCD passe toutes les 3 semaines à votre domicile. Un premier rendez-vous à votre domicile sera défini avec l'animatrice. Lors de votre 1ère rencontre vous échangerez sur vos désirs, vos attentes, et le jour qui vous semble le plus approprié pour le dépôt des documents.

Pour chaque passage, un choix vous sera proposé. Vous garderez les documents jusqu'au prochain rendez-vous. L'animatrice vous proposera des romans, documentaires, journaux, magazines, CD musicaux, DVD, livres en gros caractères, livres CD, également des lectures à voix haute si vous le souhaitez.

Il s'agit d'un service gratuit, seules sont demandées, les adhésions annuelles à l'OSCD (adhésion individuelle 5€, gratuit à partir de la 4ème personne pour une famille) et à la Médiathèque Jules Verne (Gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en invalidité ou handicapées et les bénéficiaires du RSA. 11€ pour les adultes habitant Donges).

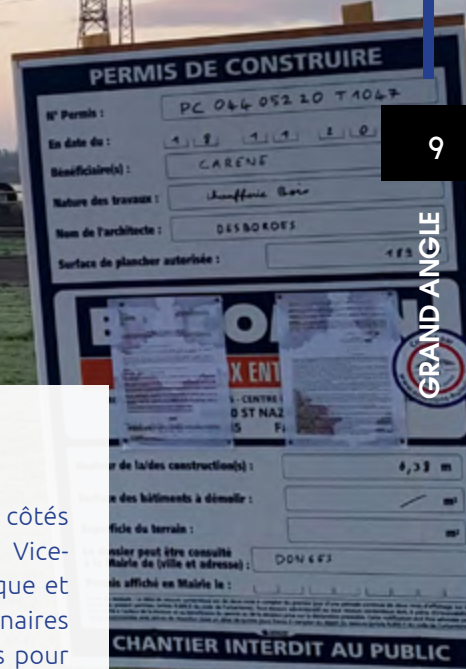




## CHAUFFERIE BOIS DE DONGES Un projet exemplaire porté par la CARENE et la Ville de Donges

Le premier réseau de chaleur de l'agglomération verra le jour sur la commune en 2021. Ce projet exemplaire, va contribuer pleinement au développement des énergies renouvelables sur le territoire, et générer en même temps des économies de fonctionnement pour l'ensemble des bâtiments qui seront raccordés.

La chaufferie bois sera installée, rue du stade, près de la piscine. L'équipement assurera le chauffage et l'eau chaude sanitaire de 6 bâtiments.



9

GRAND ANGLE

### Présentation du projet...

Une réunion publique a été organisée en avril 2019 aux côtés de François Chéneau, Maire de Donges, de Claude Aurfot, Vice-président de la CARENE en charge de la transition énergétique et écologique, des équipes techniques de la CARENE et de partenaires du projet. Une quarantaine de Dongeois.es étaient présents pour comprendre la genèse du projet, son fonctionnement.

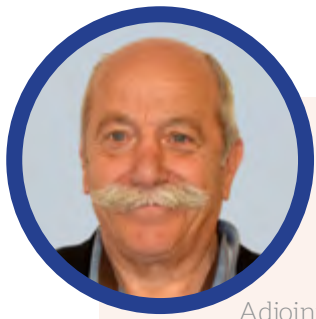
#### Installer une chaufferie bois à Donges



#### POUR ALIMENTER

- une piscine
- une maison de retraite
- un collège
- un immeuble d'habitation
- des bâtiments publics

**liste des bâtiments alimentés :** EHPAD Le Clos Fleuri, écoles Aimé Césaire et Casanova, complexe sportif (ville de Donges), logements de la Résidence la Souchais (Silène), Collège Arthur Rimbaud (Département de Loire-Atlantique) et piscine Espace Neptune (CARENE).



## Le point avec...

DANIEL SIMON,

Adjoint à l'Urbanisme, aux Travaux, à l'Environnement et  
Cadre de vie.

### Pourquoi construire le premier réseau de chaleur de l'agglomération à Donges ?

« La Commune a la volonté de s'engager concrètement pour la transition énergétique. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), approuvé par le conseil communautaire fin 2019, a fixé un objectif de 25% d'énergie renouvelable sur le territoire. Or, aujourd'hui, nous ne sommes qu'à 5%... Le réseau de chaleur bois énergie s'inscrit donc parfaitement dans la démarche du PCAET.

Le projet a démarré en 2018, à partir du constat que les chaufferies gaz de la piscine de Donges et de l'EHPAD Le Clos Fleuri arrivaient en fin de vie, et qu'il y aurait un réel intérêt à mutualiser la production de chaleur entre ces deux établissements.

Une chaufferie bois permettant de garantir un prix de chaleur compétitif, une étude a été menée pour savoir si d'autres consommateurs pouvaient s'y raccorder, comme la Commune pour les écoles de la Souchais et les halles de sports, le Département pour le collège, et Silène pour les logements de la rue d'Aquitaine.

Tous ces bâtiments sont encore chauffés au gaz ou au fuel, dont les prix sont particulièrement volatiles. La production de chaleur par le bois énergie permet de garantir aux abonnés une stabilité du prix de la chaleur sur le moyen et long terme. La Commune de Donges, le Département et Silène ont donc saisi l'opportunité de se raccorder à une chaufferie bois énergie dans le cadre d'un réseau de chaleur.

Le réseau de chaleur de Donges sera le premier de l'Agglomération. Mais d'autres projets sont à l'étude sur le territoire de la CARENE, notamment à Saint-Nazaire autour de la plaine des sports. »

### D'où proviendra le bois ?

« Le bois énergie est une ressource renouvelable et locale, tandis que le gaz et le fuel, aujourd'hui utilisés dans les chaufferies, sont des énergies fossiles qui doivent être importées.

Le bois utilisé sera naturel, non traité. La chaufferie utilisera du bois déchiqueté issu des scieries, de l'entretien des haies bocagères et des forêts. Les lieux de production du bois seront situés dans un rayon maximum de 100 km autour de Donges. »

### Quels avantages pour Donges et les Dongeois ?

« Le réseau de chaleur a un triple intérêt. Tout d'abord, il permet de substituer de l'énergie renouvelable aux énergies fossiles, et de réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments raccordés. Je souligne aussi que les poussières de combustion seront récupérées par des systèmes performants de traitement des fumées, garantissant que des particules fines ne seront pas rejetées dans l'atmosphère.

Ensuite, le réseau de chaleur permet à la Commune de maîtriser l'évolution des coûts de l'énergie consommée dans les bâtiments municipaux. L'investissement sera porté par la CARENE, avec une subvention d'un million d'euros de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), qui a reconnu la pertinence du projet. Le budget communal n'aura donc pas à supporter le coût de l'investissement, la Commune se bornant à souscrire un contrat de vente de chaleur.

Enfin, le réseau de chaleur permet de valoriser des ressources locales, par le recours à des circuits courts de production de bois, ainsi que l'emploi local (car une chaufferie bois nécessite plus de suivi qu'une chaufferie gaz ou fuel).

En résumé, le futur réseau de chaleur s'inscrit dans une logique « gagnant/gagnant » : un plus pour la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique, un plus pour la maîtrise des coûts de chauffage supportés par la Commune, et un plus pour l'économie de proximité et l'emploi local. »



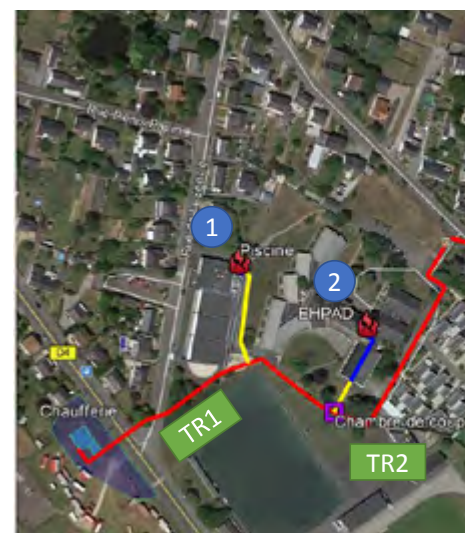
## Gros plan sur le 1er réseau de



Le bois énergie, ressource renouvelable



## TRACÉ ET CALENDRIER



1 N° de Site desservi (et d'antenne)



Esquisse de la chaufferie bois

# La chaleur renouvelable de l'Agglomération

## Écologique et locale

La chaufferie bois produira 2,8 GWh/an et remplacera cinq chaudières à gaz et une au fioul. L'appoint sera assuré par une chaudière à gaz.

→ Ainsi, c'est 600 tonnes de CO<sub>2</sub> qui ne seront plus rejetées chaque année et 75% d'émission de gaz à effet de serres en moins par rapport à la situation actuelle.

Le bois déchiqueté qui servira de combustible proviendra de bois scieries, de bois d'élagage, dans un périmètre de 50 à 100 km autour de Donges pour limiter les transports.

## UN PROJET PORTÉ ET FINANCÉ PAR L'AGGLOMÉRATION

La CARENE porte et finance ce projet à hauteur de 2,2 millions d'euros HT avec le soutien de l'ADEME qui apporte un peu plus d'1M€. L'agglomération a confié à Engie la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de la chaufferie bois et du réseau de chaleur jusqu'en 2025.

La CARENE facturera ensuite l'énergie consommée à chaque abonné.



**2,2 M€**  
**HT**

**D'INVESTISSEMENT**  
**PORTÉS PAR LA CARENE**



La phase de travaux débutera dès le début du mois de janvier 2021 avec la pose des premiers réseaux enterrés.

La construction de la chaufferie bois démarrera au mois de Février.

La mise en service du réseau de chaleur est programmée en octobre 2021 pour assurer la prochaine saison de chauffage.

**2,8 GWh**  
**DE CHALEUR**  
**DISTRIBUÉE PAR AN**  
**L'ÉQUIVALENT**  
**DE 300 LOGEMENTS**

## Voeux aux Commerçants, Artisans et Entrepreneurs de Donges

Le mois de janvier est le mois des traditionnelles cérémonies des vœux. Dans ce contexte sanitaire si particulier Madame Magalie PIED tenait à vous adresser quelques mots.



« Les acteurs économiques de notre commune sont soumis à rude épreuve. Avec les mesures de confinement, l'activité de certains d'entre eux s'est arrêtée nette.

Souvent, c'est l'engagement d'une vie qui est en péril. Les mesures gouvernementales leur permettent de pallier les mesures d'urgence comme la mise en chômage partiel de leurs salariés ou encore le report de paiement de certaines taxes et impôts.

Toutefois, l'arrêt du fonctionnement d'une entreprise entraîne des chocs différés qui peuvent menacer son existence. Il est fréquent que les entreprises artisanales, ou les commerces ne disposent pas d'une trésorerie importante.

Ils permettent, à peine, à leur propriétaire de vivre chichement et sans matelas de sécurité. Ainsi, dans le silence des ateliers ou des commerces fermés ce sont des catastrophes économiques et sociales qui se préparent. À la fin du confinement, notre territoire pourrait être fortement impacté avec une recrudescence de chômage et une baisse des ressources fiscales pour la commune. Une telle situation de crise, soudaine et profonde appelle une mobilisation à la hauteur des enjeux.

Notre commune doit donc envisager toutes les solutions pour sauver ses commerces et ses entreprises. L'entrepreneur peut être en désarroi face à la perspective de tout perdre. Le confinement ajoute à son stress légitime puisque son activité est parfois réduite à néant. En tant qu'élus, nous pouvons l'aider. D'abord en faisant le point avec lui sur sa situation et ses perspectives, notamment en ce qui concerne sa trésorerie et le point de rupture de celle-ci.

Ensuite, nous pouvons jouer le relais avec les différents interlocuteurs publics ou privés qui peuvent

l'aider : les chambres de commerce, des métiers, les fédérations professionnelles, la préfecture, la banque, etc. Sauver les entreprises et commerçants de notre territoire, revient à préserver l'emploi et la stabilité économique globale de celui-ci.

Nous devons avoir en ligne de mire la sortie de crise. Établir un état des lieux précis de la situation des acteurs économiques de la commune nous permettra de mobiliser très rapidement les outils de relance et de stabilisation de la situation de nos artisans, commerçants ou entrepreneurs.

L'idée serait de faire le tour régulier des entreprises et commerces de notre commune afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et sur les réponses à apporter en urgence.»

**Magalie PIED**  
Première adjointe déléguée  
à la Communication et au  
Développement économique



Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 27 janvier à partir de 18h salle des Guifettes, afin de faire un point sur tous les problèmes rencontrés durant l'année 2020 lié au COVID.

### PLAN DE RELANCE...




#### Les aides de la Région

**FACE À LA CRISE LIÉE AU COVID-19, LA RÉGION SE MOBILISE POUR AIDER LES ENTREPRISES LIGÉRIENNES - COMMERÇANTS, ARTISANS, TPE, PME ET PMI.**

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h, l'équipe Relance répond à toutes vos questions concernant les nombreux dispositifs lancés dans le cadre du Plan de relance régional : 0 800 04 11 11 (service et appel gratuits).

→ La Région met en place des mesures exceptionnelles pour aider les entreprises et leurs dirigeants à faire face à la crise (soutien à la trésorerie, garantie de prêts bancaires, soutien psychologique, etc.)

 + d'infos : <https://www.paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/covid-19-aides-economiques/aides-aux-entreprises>



16

AGENTS  
COMMUNAUX  
AU SERVICE VOIRIE  
ET ESPACES VERTS

## Entretien de la Voirie et des Espaces Verts

Des compétences et missions partagées entre la commune, le Conseil Général et la CARENE

**A**u quotidien, les 16 agents et 2 apprentis du service Voirie et Espaces Verts de la Ville de Donges sont les garants du cadre de vie. Ce sont eux qui entretiennent la voirie et les espaces verts communaux, le cimetière, les extérieurs des structures sportives, la signalisation des routes, les réseaux d'eaux pluviales hors centre-ville et bourgs (fossés, caniveaux, grilles d'avaloirs), tout en veillant à la propreté publique... Dans un souci d'efficacité et de proximité, la Ville a mis en place une astreinte qui intervient en urgence à la demande des usagers pour tout problème sur le domaine public.

→ Ce service est le garant de l'entretien et de la propreté des espaces publics : rues, places, mobilier urbain, terrains de jeux, toilettes publiques, parcs, ronds-points, massifs, chemins et ruisseaux en secteur rural, ramassage des dépôts sauvages...

Les agents sont aussi en charge de l'entretien de la voirie : fauchage des fossés, curage ponctuel des entrées de buses, bouchage de nids de poules. Avec bien sûr le renouvellement et l'aménagement des voiries et des trottoirs de la commune.

## LES COMPÉTENCES GÉRÉES PAR LA CARENE

La CARENE est en charge de l'alimentation en eau potable des dix communes de l'agglomération nazairienne.

Elle s'occupe également des assainissements collectifs et individuels, en contrôlant les eaux rejetées.



# 856 km

DE CANALISATION  
SUR LE TERRITOIRE  
DE LA CARENE

Depuis le 1er janvier 2018, l'exploitation et l'entretien des réseaux de collecte des eaux pluviales sont confiés à la CARENE. Elle intervient sur les zones d'habitat densifié (centres- villes et centres bourgs) et les zones d'activités et les principaux villages.



## CONSEIL DÉPARTEMENTAL : QUELLES SONT LES MISSIONS DU SERVICE AMÉNAGEMENT ?

Le Conseil Départemental assure l'entretien et l'exploitation des routes départementales (fauchage des accotements, curage, entretien de la chaussée,...), sauf dans les secteurs intra-agglomération, ainsi que l'entretien des voies d'insertions à la 4 voies.

L'entretien et la mise en valeur des ronds-points est confié à la commune par le biais d'une convention.

Sollicité à plusieurs reprises pour la réfection de l'enrobé de la voie d'insertion du rond-point des Six-Croix, le Département nous répond qu'il manque de budget.

Le Maire, François Chéneau, va solliciter de nouveau le Conseil Départemental en début d'année pour cette réalisation.



## Espace Renaissance et Médiathèque

Les temps forts culturels 2021 !

**A**près une fin d'année 2020 faite de rebondissements, liés à l'état d'urgence sanitaire, une majorité des spectacles de l'Espace Renaissance et des actions de la Médiathèque Jules Verne qui n'ont pas pu se réaliser, seront proposés de nouveau en 2021.

→ NOUVEAU : Dès janvier, vous pourrez désormais acheter vos places de spectacles sur le site de la Ville ([ville-donges.fr](http://ville-donges.fr)) et payer vos achats à l'Espace Renaissance par carte bancaire.

Pour ce premier trimestre 2021, si les mesures gouvernementales le permettent, vous pourrez découvrir :



### Samedi 23 janvier à l'Espace Renaissance

#### La famille Bijoux

Théâtre / par le « Théâtre 100 Noms » / sur réservation

Une comédie déjantée qui vous fera assister à un enterrement hauts en couleurs !

**i** 20h30-22h00 / Gratuit pour les -12 ans - Tout public



### Samedi 13 février à la Salle Polyvalente

#### Spect'Apéro : Quelques mots d'Amour

Lecture et Chants / par le « Collectif Paroles de livres » / sur inscription

Un temps de lectures et de chants avec le collectif Paroles de livres sur le thème de l'amour.

**i** 18h00-19h00 / Gratuit - Tout public



### Vendredi 19 février à l'Espace Renaissance

#### Aron'C

Concert / sur réservation

Un concert d'Aron'C où la liberté d'expression artistique et des sentiments sera assumée et revendiquée par Aron et Tom, les 2 artistes du groupe.

**i** 20h30-22h30 / Gratuit pour les -12 ans - Tout public



### Vendredi 12 mars à l'Espace Renaissance

#### La Malade Imaginaire

Théâtre / par le « Théâtre 100 Noms » / sur réservation

Retour de la troupe du Théâtre 100 Noms pour une pièce de Molière « Le malade imaginaire » bien revisitée...

**i** 20h30-22h30 / Gratuit pour les -12 ans - Tout public

### De Février à Mars à la Médiathèque Jules Verne

#### Exposition sur la Poésie

Poésie / par Claire Delalande

Présentation des travaux poétiques d'une dongeoise : Claire Delalande.

**i** Gratuit - Tout public



Les horaires et les lieux des représentations sont susceptibles d'être modifiés afin de respecter les mesures sanitaires. Ils seront consultables sur le site ou la page Facebook de la Ville.

## SOLIDARITÉ

### La "Semaine Bleue 2020"

La Semaine nationale des retraités et personnes âgées, appelée « Semaine Bleue » ayant pour thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire » s'est déroulée du 5 au 11 octobre 2020. Même si du fait de la situation sanitaire nous n'avons pas pu réaliser toutes les actions souhaitées, cette semaine a été appréciée. Parmi les actions proposées, la diffusion d'un film par Ciné Donges, deux habitants de la Résidence Darrieux ont permis la visite de leur appartement avec en parallèle une exposition des activités réalisées depuis son ouverture, les Mutuelles Communale MCRN et GROUPAMA ont proposé un test optique et un test auditif. Pour clôturer la semaine, un concert a été organisé par la médiathèque.



## Le Petit Atelier

Moment de partage autour de thèmes ludiques et conviviaux

**C**e jeudi matin, Marion, Fabienne, Marie-Thérèse, Orianna et Sophie, assistantes maternelles exerçant sur le secteur nord de Donges, ont poussé la porte de la salle polyvalente de la Pommeraye avec les enfants dont elles assurent la garde, pour un temps collectif proposé par le Relais Petite Enfance.

→ Sur 69 professionnelles actuellement en activité sur la commune, 1/4 d'entre elles exerce dans le secteur de la Pommeraye. C'est pourquoi depuis septembre, cet atelier auparavant bi-mensuel, est devenu hebdomadaire. Plus régulier, il est ainsi mieux repéré.

Ces temps de regroupement qui ont également lieu dans le bourg de Donges représentent un outil supplémentaire dans leur pratique. Partage d'expériences entre pairs, en dehors du domicile : ces temps, centrés sur les enfants, permettent leur épanouissement : jeux libres, activités diverses, socialisation.

Protocoles sanitaires, contexte toujours en mouvement... Les assistantes maternelles ont su s'adapter à des contraintes d'une situation inédite avec tous leurs questionnements dans l'intérêt de l'enfant.

Elles exercent leur profession dans la discrétion, mais elles jouent pourtant un rôle prépondérant dans la crise sanitaire, en permettant aux parents de continuer à travailler.

Celles que l'on appelait familièrement les nounous dans le passé sont aujourd'hui des professionnelles de la petite enfance qui bénéficient d'un statut, d'une formation et le Relais Petite Enfance est un service de la Ville destiné à leur accompagnement ainsi qu'à celui des parents employeurs.



Renseignements :  
06 75 47 13 00  
rpe@ville-donges.fr



69

ASSISTANTES  
MATERNELLES  
EN ACTIVITÉ SUR LA  
COMMUNE DE DONGES



### 15<sup>ÈME</sup> WEEK-END DU VIEUX PAPIER ET DE LA CARTE POSTALE



Véritable pèlerinage incontournable pour tous les amoureux du papier ancien, les collectionneurs « amateurs ou professionnels », les chineurs, les nostalgiques du passé... le week-end du vieux papier et de la carte postale est de retour à Donges. Les 30 et 31 janvier, une trentaine d'exposants, professionnels, particuliers et collectionneurs venant de tout le Grand Ouest proposeront aux visiteurs cartes postales, timbres, documents anciens, imageries, livres et affiches, l'occasion de partir à la recherche de trésors perdus au détour de plus de 500m linéaire de stands.



de 9h à 18h30, salle des Guifettes - Entrée libre  
Restauration sur place  
02 40 91 00 55



PARTENARIAT



### EHPAD et Multi-accueil Bout d'Chou

Des coucous à distance... qui font du bien !

**D**epuis plusieurs années, le partenariat entre le Multi-accueil Bout d'Chou et la Résidence du Clos Fleuri a pour objectif de permettre des rencontres intergénérationnelles riches en échanges et émotions.

→ Au fil des rencontres organisées tout au long des années, des liens forts se sont construits entre les enfants et les résidents, sources d'ouverture sur le monde extérieur.

Du fait des restrictions sanitaires, l'année 2020 a été chahutée mais pas vide d'échanges... Nous avons pu rétablir le contact à la rentrée via des dessins fait par les enfants qu'ils ont déposés à la porte de la Résidence.

Une semaine plus tard les résidents ont répondu par des photos sur lesquelles était noté un petit message lu aux enfants... et écouté avec beaucoup d'attention... !

Des échanges mensuels sont prévus afin de maintenir ce lien important pour tous jusqu'aux prochaines rencontres « en vrai » dès que cela sera possible.

## Incivilités environnementales

Des amendes allant de 68 à 1 500 €

**D**es dépôts sauvages d'encombrants ou de déchets verts de plus en plus nombreux sont constatés sur les bords des routes de notre campagne Dongeoise. Les auteurs de ces faits sont difficiles à retrouver, mais ils encourent des sanctions... Petit rappel.

→ Les chemins ruraux et les routes de campagnes peuvent devenir rapidement des zones de dépôts sauvages. Nous découvrons quelques fois que certains d'entre nous ont déposés sans scrupule des ordures dans des lieux qui ne devraient pas l'être. Il s'agit d'actes d'incivisme caractérisés qui polluent nos paysages.

Les personnes identifiées suite à l'abandon sauvage de déchets sont sanctionnées d'une amende pouvant atteindre 1500 € pour les déchets abandonnés lorsque ceux-ci ont été transportés à l'aide d'un véhicule (article R 635-8 du code pénal) et doivent s'acquitter des frais d'enlèvement.

→ Pour ce qui concerne les déchets verts c'est-à-dire les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillments ou encore les feuilles mortes, leur brûlage à l'air libre est interdit toute l'année. Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts va augmenter la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air peuvent nuire à la santé.

Il est important de respecter cette interdiction car cela vise à améliorer la qualité de l'air. Par ailleurs il est important de privilégier la valorisation des déchets : paillage, compostage, collecte en déchetterie...

*Sanction encourue pour non respect de l'arrêté municipal du 6 avril 2014 : 68 €*

→ Seul le brûlage des déchets secs, c'est-à-dire les déchets dont l'humidité n'empêche pas une combustion satisfaisante pour la qualité de l'air et qui ne produisent pas de fumées excessives, est autorisé sous certaines conditions.



Nous devons veiller à brûler nos déchets secs sans créer de troubles au voisinage selon les modalités suivantes :

- Du 16 octobre au 15 février : sans formalité
- Du 16 février au 15 avril : sur autorisation préalable du Maire

## ÉNERGIE

### **i** INFO TRAVAUX...



### Travaux de raccordement du parc éolien en mer

**RTE, RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ, A ÉTÉ MISSIONNÉ POUR RACCORDER LE PREMIER PARC ÉOLIEN EN MER FRANÇAIS AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT.**

Les travaux de raccordement du parc éolien de Saint-Nazaire ont démarré en octobre 2019 et se poursuivent notamment sur la commune de Donges.

Des travaux liés à la construction de la liaison électrique souterraine ont débuté mi-janvier et se déroulent au lieu-dit Le Bochet sur la Route de la Sencie. Il s'agit de travaux de génie civil pour la création d'une tranchée sur environ 1 400 mètres. Ces travaux permettront le déroulage des câbles de la liaison électrique sur ce tronçon, prévu courant avril.

Fin décembre, une lettre d'information a été distribuée dans les boîtes aux lettres des riverains concernés par ces travaux ; une réunion à distance (compte tenu du contexte sanitaire) a été organisée par RTE en amont du démarrage des travaux.

Pour rappel, la concertation autour de ce projet a commencé en 2011, et depuis 2012 RTE échange régulièrement avec les services de la mairie de Donges pour préparer les travaux. Une enquête publique a été menée en 2015 pour permettre aux habitants de se prononcer sur ce projet. En 2020, RTE a communiqué auprès des riverains pour les informer du démarrage des travaux et de leurs modalités.



## TRAVAUX VOIRIE



### CRÉATION D'UNE VOIE PARTAGÉE ROUTE DE LAVAU



→ Le Département, en charge de l'aménagement, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental, va expérimenter une chaussée à voie centrale banalisée entre Donges et Bouée, sur la RD 90.

**Objectifs :** améliorer la sécurité des déplacements des cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la

route. Dans ce cadre, un tronçon de 9,5 km va ainsi être testé entre le bourg de Bouée et la RD 100, sur la commune de Donges, en passant par le bourg de Lavau-sur-Loire et le territoire de la commune de La Chapelle-Launay. L'aménagement de cette chaussée à voie centrale banalisée va s'accompagner d'une limitation de la vitesse maximale à 70 km/h sur la RD 90 sur cette section, en dehors du bourg de Lavau-sur-Loire (50 km/h). Mise en service programmée autour de fin janvier.



### VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : NUMÉROS D'URGENCE

→ Dispositifs pour protéger les femmes victimes de violences conjugales dans le contexte de la crise sanitaire :

- accueil téléphonique au 02 40 12 12 40, du lundi au vendredi de 10h à 17h ou 24h/24 à [contact@solidaritefemmes.fr](mailto:contact@solidaritefemmes.fr)
- appeler le 17 ou utiliser le 114 par SMS **en cas de danger immédiat.**



### CONSEILS MUNICIPAUX : PROCHAINES DATES



*Judis 25 février et 25 mars - 20h00*

Le conseil municipal représente les habitants de Donges.

Composé du maire, des adjoints au maire, des subdélégués et des conseillers municipaux, il est chargé, par ses délibérations, des affaires de la commune.

Les séances sont publiques\*

\* à la date de parution de ce magazine, le public n'a pas la possibilité d'assister aux séances du Conseil Municipal, compte-tenu de la situation sanitaire.

## VALORISATION



### CONSIGNES DE TRI...



# 27 547

TONNES  
D'ORDURES MÉNAGÈRES  
COLLECTÉES EN 2019  
SUR L'AGGLOMÉRATION



Direction gestion des déchets de la CARENE au 02 51 76 13 22 ou rendez-vous sur [agglo-carene.fr](http://agglo-carene.fr) / rubrique Déchets.

### Extension des consignes de tri : des progrès à encourager

**L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-NAZAIRE MÈNE, DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, UNE POLITIQUE ACTIVE EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS. IL Y A PRÈS D'UN AN, LA CARENE A FRANCHI UNE NOUVELLE ÉTAPE AVEC LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS.**

Ces nouvelles règles ont plusieurs objectifs : augmenter la part du recyclage, diminuer les ordures ménagères résiduelles et simplifier le tri pour les habitant-es.

Grâce au tri quotidien réalisé par les habitant-es de l'agglomération, ce sont près de 630 tonnes d'emballages et de papiers qui sont envoyés en moyenne chaque mois vers le centre de tri de Couëron, soit 50 tonnes de plus que la moyenne mensuelle en 2019. Cela représente environ 4 kg/an/habitant d'emballages supplémentaires collectés et recyclés.

La CARENE souhaite ainsi, remercier les habitant-es de l'agglomération pour leur action et les encourage à poursuivre leurs efforts. En effet, des erreurs de tri sont encore régulièrement constatées et sont mêmes en hausse depuis cet été. Elles peuvent parfois s'avérer dangereuses, en provoquant notamment des départs de feu (par exemple des batteries, piles ou briquets jetés avec les déchets recyclables).

→ **Rappel des quelques règles simples à mettre en œuvre en matière de tri des déchets :**

Tous les emballages en plastique sans exception ainsi que les petits emballages métalliques peuvent être déposés dans les bacs jaunes et les colonnes enterrées. En plus des papiers et des emballages en carton ou en aluminium, les habitant-es peuvent désormais trier la totalité des emballages en plastique : sacs, sachets, films, opercules, barquettes, pots de crème fraîche et de yaourts et toujours les bouteilles et flacons en plastiques.

*A noter : même sales, les emballages peuvent être triés et recyclés (par exemple : les conserves, boîtes à pizza...). Ils n'ont pas besoin d'être rincés mais seulement bien vidés.*

## MAJORITÉ

### Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

En ce début d'année, les élu(e)s de la majorité municipale vous présentent leurs vœux les plus sincères pour 2021. Que cette année nouvelle réponde à vos attentes, et qu'elle vous épargne les difficultés que nous avons subies en 2020.

Pour notre part, nous, maires-adjoint(e)s et conseiller(e)s de la majorité, nous serons mobilisés pour faire face à toutes les urgences liées à la situation exceptionnelle que nous vivons depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Même si l'arrivée d'un vaccin est une source d'espoir à moyen terme, la crise sanitaire va malheureusement se poursuivre pendant encore plusieurs mois.

Avec les collectivités compétentes en matière économique, dont la CARENE et la Région, nous allons donc veiller à l'accompagnement des entreprises et des commerces, dont certains sont très lourdement impactés par les contraintes sanitaires. L'enjeu essentiel est celui des emplois à préserver ou à créer sur notre territoire.

A ce sujet, un premier signal positif a été émis par les annonces du PDG de TOTAL concernant le redémarrage du raffinage lorsque les conditions économiques le permettront, et la confirmation du programme d'investissements de modernisation de la plateforme de DONGES. C'est une bonne nouvelle, et pas seulement pour les salariés de TOTAL et ceux des entreprises sous-traitantes. Qui peut contester que malgré tous les efforts en cours pour sortir au plus vite des énergies fossiles, nous aurons encore besoin pendant plusieurs décennies de véhicules essence ou diesel, et d'avions utilisant le kérosène ? Dans ce contexte, le maintien d'une capacité de raffinage sur le territoire français contribue non seulement à la sécurité des approvisionnements, mais il garantit encore l'application de normes sociales et environnementales bien plus exigeantes que celles des pays producteurs de pétrole.

Notre deuxième priorité pour 2021 sera celle de la solidarité et du lien social. De nombreuses initiatives ont déjà vu le jour à DONGES en 2020 pour venir en aide à celles et ceux de nos concitoyens qui étaient le plus impactés par la crise sanitaire et ses conséquences. Avec tous les partenaires de la Commune, les écoles, l'EHPAD Le Clos Fleuri, les associations et les clubs sportifs, nous travaillerons pour relancer la dynamique en faveur de l'animation de notre territoire, des liens intergénérationnels, et en général de tout ce qui fait la richesse de notre vie sociale, sportive et culturelle.

Enfin, nous agissons pour l'avenir des jeunes générations en nous engageant en faveur de la transition énergétique. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui en parlent, mais plus rares sont les actes traduisant les engagements pris... Pour notre part, nous agissons dans le concret en soutenant la création à DONGES du premier réseau de chaleur bois/énergie de la CARENE. Ce projet novateur, qui sera en service à la rentrée 2021, permettra le passage à l'énergie renouvelable pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire de beaucoup d'équipements collectifs, avec une réduction considérable des émissions de gaz à effets de serre. Lors du conseil municipal du 17 décembre dernier, deux des trois groupes de l'opposition ont soutenu ce projet, confirmant qu'il est possible de réunir des majorités plus larges sur les sujets essentiels entre élus de bonne foi appartenant à des groupes différents.

**Les 22 élus de la Majorité municipale**

## OPPOSITION

### Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

**Avec la crise sanitaire il convient de se rassembler.** Les licenciements et l'augmentation de la précarité sont inquiétants. La crise démontre la fragilité de la société et c'est dans l'unité que nous pourrions dépasser nos difficultés. À l'échelle communale l'union des élus au service des habitants doit permettre à chacun de s'exprimer et de s'investir pour le bien de notre ville. Le manque de dialogue, d'entente, d'information, de concertation engendre des dégâts comme nous avons pu le lire dans la presse avec l'association Ciné Donges, qui a toujours été reconnue pour la diffusion culturelle par les précédentes équipes. Concertation et démocratie participative, que nous avons placées au cœur de notre projet auraient dû faire écho auprès de la majorité concernant le projet de la chaufferie qui doit s'implanter à Liberge ou comme l'implantation des antennes 5G qui inquiètent les riverains. L'unité des élus doit également permettre de dénoncer la société YARA qui pollue au-delà de la réglementation. Le travail en commun que nous pourrions mener pour le développement de notre ville ne manque pas.

**Les élus « Mieux vivre à Donges »** **Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS** / Contact : [mieuxvivreadonges.fr](mailto:mieuxvivreadonges.fr)  
le 14 décembre 2020

### Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

En cette nouvelle année, nous vous souhaitons à tous une très belle année 2021.

Si la formule semble parfois galvaudée, elle a cette année un saveur particulière tant 2020 aura bouleversé nos vies. Après une année d'inquiétude sur la santé des habitants du monde et les ravages causés par ce virus, on nous promet maintenant que le bout du tunnel se profile. Mais si la partie est en passe d'être gagnée «Sanitairement», **elle le sera au prix fort.** Partout les séquelles de cette épidémie seront perceptibles pendant des années. A la crise sanitaire s'est ajoutée une crise économique qui impactera durablement chacun de nous. A l'heure de l'ultra connexion, jamais nous n'avions tant ressenti ce **manque des contacts humains et l'importance du vivre ensemble.** Faisons que les liens qui vont pouvoir à nouveau se retisser autour de nos proches, nos voisins, dans nos associations, nos clubs, nos activités professionnelles soient l'occasion de **plus de solidarité** face à l'accentuation des inégalités. Et gageons que cette péripétie, à l'échelle de l'humanité, soit à l'origine d'une prise de conscience salutaire pour notre planète...

**Les élus « Donges solidaire et Citoyenne »** **Joséphine David et Vincent Miault** Facebook : [Donges Solidaire et Citoyenne](https://www.facebook.com/DongesSolidaireetCitoyenne)  
le 14 décembre 2020

### Tribune du groupe « Donges avec Vous »

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes. Vient maintenant la saison des vœux. C'est avec plaisir que nous vous adressons les nôtres.

- 2020 nous a rappelé que nos proches de toutes générations pouvaient être si près et pourtant inaccessibles, retissons le lien en 2021
- 2020 nous a empêché de faire vivre les associations et les clubs sportifs qui animent notre commune, partageons et soutenons leurs événements en 2021
- 2020 nous a fermé les portes des commerces locaux pourtant indispensables, retournons vers eux massivement en 2021
- 2020 nous a montré que les projets industriels potentiellement dangereux (ligne très haute tension à la Sencie) pouvaient se glisser discrètement au plus près de nos maisons, œuvrons pour une vigilance collective en 2021
- 2020 nous a démontré que les priorités du Maire et de son équipe n'étaient pas à la santé des Dongeois (dépassements de seuils de pollution pour les industriels, implantations de projets immobiliers au plus proche des nuisances), réagissons systématiquement à ces dérives en 2021

Dans ce contexte, nous vous souhaitons une année 2021 bien meilleure que la précédente.

**Les élus « Donges avec Vous »** **Yvonnick Perrin et Ghislain Baudichaud**  
<http://www.dongesavecvous.fr>, [contact@dongesavecvous.fr](mailto:contact@dongesavecvous.fr),  
06.95.49.50.79

# Démarches administratives en ligne



Rappel : Pour faciliter votre quotidien, pensez à l'Espace Famille

Le Portail Famille permet de faciliter l'accès aux démarches administratives des familles pour les services Petite Enfance et Affaires scolaires depuis :

- >> [www.ville-donges.fr](http://www.ville-donges.fr)
- >> ou directement sur [www.espace-citoyens.net/villededonges](http://www.espace-citoyens.net/villededonges)

## Pourquoi utiliser le Portail Famille ?

Il est accessible depuis son domicile 24h/24, 7j/7

- Pour retrouver toutes les informations et actualités
- Pour signaler une absence, réserver des repas au restaurant scolaire
- Pour consulter et payer en ligne en toute sécurité sa facture mensuelle
- Pour faire un changement de coordonnées...

## État civil

Du 25 août au 08 décembre 2020

### NAISSANCES (5)

- > LAZZARI Louisia (26/08/2020)
- > MOINAT Arya (11/09/2020)
- > BELLIOU Léo (14/10/2020)
- > GENER Inès (03/09/2020)
- > DELAFENÈTRE Tyler (10/10/2020)

### MARIAGES (3)

- > BORLET Marie-France et LE MOUËE Dominique (03/10/2020)
- > PERRAUT Stéphane et REGRENY Alexandre (26/09/2020)
- > NOBLET Mélissa et CAVALIN Julien (19/09/2020)

### DÉCÈS (18)

- > BARBIN Annie (07/09/2020)
- > BAZILE Didier (01/10/2020)
- > DAVID Marie-Madeleine (27/11/2020)
- > DELAHAYE Jean (10/09/2020)
- > HALGAND Eliane (16/10/2020)
- > DANAIS Yvette (02/12/2020)
- > MASSON Michel (11/09/2020)
- > SEBASTIEN Rolande (25/10/2020)
- > GATTEPAILLE Jean (02/12/2020)
- > GUILLO Léon (22/09/2020)
- > PAGEOT Pierre (30/10/2020)
- > RAMET Vincent (03/12/2020)
- > GIORDANO Louis (24/09/2020)
- > SAHBI Messaoud (31/10/2020)
- > DAUCE Corentin (03/11/2020)
- > SAUTIERE Jean (26/09/2020)
- > DAUCE Corentin (03/11/2020)
- > BURIN Ginette (27/09/2020)
- > BATAILLE Alain (15/11/2020)

## Hommage

M. Jean-Claude EVAÏN, ancien Maire-Adjoint, est décédé le 7 décembre 2020

Instituteur à l'école publique de la Souchais de 1965 à 1974, puis psychologue scolaire jusqu'à sa retraite en 1996, il s'était beaucoup investi dans la vie sportive de la Commune, au sein du club de handball, de l'Animation Sportive Cantonale, dont il fut longtemps Président, puis du RCD où il créa une section Yoga en 2013.

Elu au conseil municipal en 1983, il y siégea jusqu'en 2001, après avoir été Maire-Adjoint aux sports et à la jeunesse de 1983 à 1989. C'est lui qui fut le fondateur de l'Office Municipal des Sports, et qui participa à la création du parcours de santé et de la troisième salle de sports.

Le Maire et la Municipalité ont salué l'engagement constant de M. Jean-Claude EVAÏN au service de ses concitoyens et de la collectivité.



# AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !

## Janvier

**Mercredi 27 janvier à 18h**

### 1<sup>er</sup> RDV des Entreprises Dongoises

*Salle des Guifettes*

Rencontre entre professionnels pour échanger et s'informer

📍 Gratuit / sur inscription

**Sam. 30 et Dim. 31 janvier de 9h à 18h30**

### Week-end du vieux papier, de la carte postale et du livre ancien

*Salle des Guifettes*

Brocante organisée par l'OSCD / Vente de vieux papiers, cartes postales, livres anciens, timbres, documents anciens, imageries, affiches, BD

📍 Tout public – Gratuit

## Février

**Jeudi 25 février à 20h**

### Conseil Municipal

*Salle Polyvalente*

📍 Tout public (sous réserve des mesures sanitaires)

**Samedi 13 février de 10h à 11h30**

### Atelier Parents-Enfants

*Relais Petite Enfance*

Ateliers collectifs avec une activité non imposée, pour les enfants de 9 mois à 3 ans révolus

📍 Public Enfants – Gratuit / sur inscription

**Samedi 13 février à 18h**

### Spect'Apéro – Quelques mots d'Amour

*Salle Polyvalente*

Lecture et Chants / par le « Collectif Paroles de livres »

📍 Tout public – Gratuit / Inscription obligatoire à partir du 18 janvier 2021



**Dimanche 14 février de 9h à 13h**

### Vide-grenier matinal mensuel

*Place de la Mairie*

Organisé par l'OSCD - 02 40 91 00 55

📍 Gratuit pour les visiteurs / Inscription obligatoire pour les exposants

**Vendredi 19 février à 20h30**

### Aron'C

*Espace Renaissance*

Concert

📍 Tout public – Tarifs plein 7€, réduit 4€  
Gratuit pour les -12 ans / sur réservation

**Mardi 23 février à 20h**

### Soir & Jeux

*Médiathèque Jules Verne*

Soirée jeux de société

📍 Tout public – Gratuit / sur inscription

**Mercredi 24 février à 16h**

### Contes et Fleurette

*Médiathèque Jules Verne*

Contes pour enfants de 4 à 10 ans - Thème « Le Carnaval »

📍 Jeune public – Gratuit

## Mars

**Jeudi 4 mars de 16h30 à 19h30**

### Collecte de sang

*Salle des Guifettes*

📍 Amicale des Donneurs de Sang

**Vendredi 12 mars à 20h30**

### Le Malade Imaginaire

*Espace Renaissance*

Théâtre / par le « Théâtre 100 Noms »

📍 Tout public – Tarifs plein 7€, réduit 4€  
Gratuit pour les -12 ans / sur réservation



**Samedi 13 mars de 10h à 11h30**

### Atelier Parents-Enfants

*Relais Petite Enfance*

Ateliers collectifs avec une activité non imposée, pour les enfants de 9 mois à 3 ans révolus

📍 Public Enfants – Gratuit / sur inscription

**Dimanche 14 mars de 9h à 13h**

### Vide-grenier matinal mensuel

*Place de la Mairie*

Organisé par l'OSCD

📍 Gratuit pour les visiteurs / Inscription obligatoire pour les exposants

**Mercredi 17 mars à 16h**

### Contes et Fleurette

*Médiathèque Jules Verne*

Contes pour enfants de 4 à 10 ans - Thème « Les Métiers »

📍 Jeune public – Gratuit

**Vendredi 19 mars à 20h30**

### Békar

*Espace Renaissance*

Concert

📍 Tout public – Tarifs plein 7€, réduit 4€  
Gratuit pour les -12 ans / sur réservation



**Mercredi 24 mars à 10h30 et 15h30**

### Krik Krak Krok

*Espace Renaissance*

Théâtre pour enfants

📍 Jeune public dès 3 ans / Gratuit

**Jeudi 25 mars à 20h**

### Conseil Municipal

*Salle Polyvalente*

📍 Tout public (sous réserve des mesures sanitaires)

**Vendredi 26 mars à 15h30**

### À voix haute

*Médiathèque Jules Verne*

Lectures pour adultes - Thème « La Gourmandise »

📍 Public adulte – Gratuit / sur inscription

Calendrier non exhaustif

+ de festivité sur le site de la Ville,

Maintien des dates et lieux en fonction des mesures sanitaires en vigueur. Port du masque obligatoire



## RESTONS EN CONTACT !

### ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

www.espacerenaissance-donges.com

f : Espace.Renaissance.serviceculturel

### MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à

12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à

12h15 et de 14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

www.mediatheque.ville-donges.fr

f : Mediatheque.Donges

### MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 02 40 91 01 91

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

### RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil en Mairie, Place Armand Morvan

Tél. 06 75 47 13 00

@ : ram@ville-donges.fr

### LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

28-30 Rue des Ecoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : laep@ville-donges.fr

### DÉCHÈTERIE DE DONGES

Le Pont du Gué

Horaires d'Hiver (du 01/10 au 31/03)

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h15

et de 14h30 à 18h

### ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

### SAMU

Tél. 15 ou 112

### POMPIERS

Tél. 18 ou 112

### MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

### SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

### PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37